Compte rendu du conseil d'école du 23/03/2018

RPI Aubinges- Morogues-Parassy

Membres présents:

Mesdames Collin, Van Iersel, Gillet, Bertin, Moreau, Apert: parents élus

Madame Pinson, Maire de Parassy Mr Clavier, Maire de Morogues Mr Roblet, Maire d'Aubinges

Mesdames David, François, Chappuis, Barthélémy: enseignantes

Madame Creugny: DDEN

Membres excusés:

Monsieur Joly: IEN

Mme Saillard, Monsieur Patriarca: parents d'élèves

Membre invité:

Mme Vataire, membre du personnel employée par les écoles.

En préambule, Mme Barthélémy rappelle que le compte-rendu du conseil d'école est réalisé par le président du conseil d'école et validé par un Co-secrétaire de séance (un parent d'élèves) et porté à la connaissance de tous par l'intermédiaire du site de la commune de Morogues. Un exemplaire papier sera également consultable dans chaque école.

Un mot de rappel sera distribué dans les cahiers.

Monsieur Clavier, Président du SIRS, a fait la demande qu'un membre du personnel employé par les écoles puisse assister aux conseils d'école. Par soucis d'équité, il a été proposé que :

- quand le conseil d'école a lieu à Aubinges, un membre du personnel d'Aubinges soit invité
- quand le conseil d'école a lieu à Morogues, un membre du personnel de Morogues soit invité
- quand le conseil d'école a lieu à Parassy, un membre du personnel de Parassy soit invité

1) Lecture du compte rendu du dernier conseil d'école.

Mme David en fait lecture.

- retour sur les questions du précédent conseil d'école :

Il avait été noté : " Mr Clavier se renseignera auprès des services de transport pour savoir si les horaires indiqués sont des horaires de montée ou de départ du car."

Actuellement, Monsieur Clavier ne sait pas si les horaires sont ceux d'arrivée ou de départ mais il a posé la question pour les horaires de car de l'année scolaire prochaine .Il devrait être indiqué l'heure de départ et d'arrivée l'année prochaine.

- Mme Chappuis annonce que depuis le précédent conseil elle a obtenu une imprimante un peu plus sophistiquée que la précédente mais qui ne lui permet pas de faire de grandes séries de photocopies.

2) Suivi départemental de l'absentéisme scolaire.

Mme Barthélémy annonce que dans les écoles, les directrices ont reçu le rappel d'une note de service concernant l'absentéisme scolaire.

On entend par absentéisme scolaire, une absence non justifiée par la maladie ou par des circonstances familiales exceptionnelles.

Si les enseignantes remarquent des absences répétées et non justifiées, elles doivent en référer à l'inspection académique qui peut, si cette situation perdure, en référer au procureur de la république. Ceci, dans l'intérêt de l'enfant qui serait mis en difficulté par une scolarité en dents de scie.

Cette note stipule que le taux d'absentéisme par classe doit faire l'objet d'un rapport présenté en conseil d'école.

Dans le cas du RPI PAM, l'assiduité est bonne. Les absences sont justifiées par les familles. Il est cependant rappelé que les rendez-vous non-urgents chez les spécialistes doivent être pris en dehors des horaires scolaires.

3) Rythme scolaire : retour à la semaine des 4 jours.

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale a présenté le 8 juin dernier au conseil Supérieur de l'Education un décret permettant aux collectivités titulaires de la compétence scolaire de revenir à une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours .

Le conseil d'école du mois de novembre 2017 avait voté pour le retour à la semaine des 4 jours pour la rentrée 2018.

Ce vote a été entériné en réunion de SIRS.

A ce jour nous n'avons pas de retour administratif mais tout a été mis en place pour un retour à la semaine des 4 jours.

Rappel des horaires

Morogues: 9h00/12h00 13h30/16h30

Aubinges: Idem moins 5 minutes

Parassy: Idem moins 15 minutes

La demande du changement des horaires de car a été faite par les mairies.

Mme Barthélémy demande que l'arrêt de car de Morogues puisse être déplacé de 10 mètres afin de rendre l'école accessible à tous les élèves.

4) Actions réalisées / Actions à venir:

- le 22 décembre, tous les élèves du RPI ont bénéficié d'un cours de Zumba animé par Mme Ferric que nous remercions. Les élèves ont déjeuné tous ensemble à la salle des fêtes de Parassy puis le Père Noël a apporté les cadeaux offerts par les municipalités. Nous remercions les trois communes.
- Le 17 décembre : marché de Noël organisé par l'APE.
- -17 février : carnaval à Aubinges organisé par L'APE
- -2 février : les élèves de Parassy sont allés au spectacle de cirque Medrano
- -22 février : spectacle *Chevaliers* dans la salle du Hublot et atelier Hip Hop (PS-MS-GS-CP)

Madame David remercie le directeur de l'école Louise Michel, Mr Delarge qui a accueilli les élèves dans son école afin qu'ils puissent bénéficier de cet atelier.

- -1/mois, lecture offerte de Claudine Creugny pour les PS/MS
- -Travail en classe autour des dangers domestiques en s'appuyant sur l'exposition éditée par la MAE (PS-MS-GS-CP)
- -23 mars : spectacle F.Duval : une maison bizarre pour Balthazar (PS-MS-GS-CP)
- 18 avril : visite de la caserne des Aix d'Angillon (PS-MS-GS-CP)
- -Projet danse folklorique avec les Viguenets. 3 séances par classe (PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2)

Les enseignantes remercient les Viguenets pour leur implication dans ce projet et pour le tarif préférentiel accordé aux classes du RPI.

- -14 février : rencontre sportive avec l'école des Aix d'Angillon (GS-CP-CE1-CE2)
- -26 janvier : spectacle jardin secret au Hublot (-CE1-CE2-CM1-CM2)
- -Travail autour de l'orchestre symphonique / intervention de l'orchestre symphonique de la région Centre Val de Loire, normalement programmé le 3 avril (CE1-CE2)

- -23 mars : spectacle F.Duval : documentaire « les inventions, une histoire humaine » (-CE1-CE2-CM1-CM2)
- 2ème séance d'école et cinéma (CM1-CM2)
- 14 mars : projet sorties forêt (CM1-CM2)
- 8 juin : triathlon (CM1-CM2)
- juin : deuxième rencontre sportive (GS-CP-CE1-CE2)
- 26 juin : randonnée (CM1-CM2)
- -15 juin : concert des élèves de Morogues et des Aix d'Angillon avec l'harmonie des Aix d'Angillon. Apprentissage commun d'un chant lors de 4 séances de répétition. (CM1-CM2)

5) Projet d'agrandissement de l'école d'Aubinges et de la garderie du RPI

Mr Roblet explique que le projet a pris du retard à cause de problèmes administratifs mais que les municipalités continuent à faire évoluer le projet. Prochaine réunion mardi 27 mars.

5 bis) point supplémentaire.

Au conseil d'école du 20 mars 2017, le point suivant était à l'ordre du jour: organisation et logistique des journées exceptionnelles du RPI.

Mme Barthélémy rappelle que les enseignantes avaient demandé comment pouvait s'organiser le personnel en charge de l'entretien des locaux dans le RPI quand les élèves n'étaient pas dans les classes. Par exemple pour la dernière journée de classe à Morogues ou lors de spectacles ou manifestations organisés dans l'une des communes.

Les élus avaient répondu qu'ils se réuniraient pour en discuter.

Mercredi dernier, alors que toutes les classes se sont retrouvées à Parassy pour le spectacle de F. Duval, aucune d'entre elles (enseignantes et agents) ne savaient comment le ménage devait être réalisé et par qui. Cette situation est inconfortable pour tous. Mme Barthélémy demande s'il est possible de statuer clairement sur la logistique de ces journées.

Mr Clavier demande les dates de ces journées exceptionnelles et organisera, en concertation avec les agents, une logistique pour chacune des ces journées.

6) Questions diverses:

Y aura t-il une garderie le soir de la fête d'école?

Mr Clavier ne le souhaite pas et propose aux familles qui seraient gênées ce jour là par l'absence de la garderie de le contacter afin qu'une solution soit trouvée. Il diffusera un mot dans le cahier des élèves sur ce point.

Est-il possible que les enfants aient des serviettes en papier à la cantine ?

Les serviettes en papier n'étant pas adaptées pour les plus petits, les élèves continueront à utiliser des serviettes en tissu. Néanmoins, les élus vont réfléchir à un autre moyen de les stocker afin que celles-ci ne se mélangent plus.

Pour l'année prochaine, est-il nécessaire de redemander des boites de mouchoirs à chaque enfant (grand stock)

Madame David ne demandera pas de mouchoirs en papier l'année prochaine afin d'utiliser le stock.

Comment se passe le recrutement des personnes qui remplacent un agent absent ou un agent qui ne renouvelle pas son contrat ? Y a-t-il des annonces ?

Il n'y a pas d'annonce. Le recrutement se fait de "bouche à oreille" ou par candidatures spontanées.

Les personnes embauchées sont-elles qualifiées?

Monsieur Clavier explique que pour le remplacement du personnel de la cantine ou du personnel responsable de l'entretien des locaux un "bon contact" est un critère important dans le choix de la personne.

Néanmoins, pour l'embauche des ATSEM travaillant à la maternelle, une qualification est requise.

Mr Clavier précise également qu'il consultera Mme David pour le renouvellement de son ATSEM quand celle-ci fera valoir ses droits à la retraite.

Concernant la réservation des repas de cantine, pourrions-nous avoir davantage d'informations lorsque nous avons besoin de rajouter un repas ou d'en supprimer un?

Les réservations se font les lundis de la semaine précédente. Exceptionnellement, un repas peut - être ajouté ou supprimé 48 heures avant. (Par l'intermédiaire de monsieur Clavier).

S'il n'y a pas possibilité de réserver un repas supplémentaire, quelle solution proposez-vous?

Le partage des repas ou qu'un enfant apporte un repas froid (pique-nique), ceci pour des situations exceptionnelles.

En cas de situation exceptionnelle, l'enfant peut-il apporter un repas froid ou chaud à la cantine? Ou pouvons-nous envisager d'avoir un plat préparé à disposition à la cantine en cas de besoin?

Il n'est pas possible d'avoir un plat préparé à disposition à la cantine.

Ces modalités peuvent-elles être clairement énoncées sur le règlement de la cantine en début d'année ?

Monsieur Clavier ne le souhaite pas.

Madame Barthélémy remercie les membres présents.

La réunion se termine à 20 heures 10

La présidente: Mme Barthélémy La Co-secrétaire: Mme Gillet